

**Sondage attitudinal à propos de la
violence faite aux femmes**

Rapport final

Préparé pour : Bureau du Conseil exécutif du
gouvernement du
Nouveau-Brunswick

Date : Le 31 mai 2002

CENTRE DE RECHERCHE

Décima
INC.

Table des matières

SOMMAIRE	i
INTRODUCTION	1
CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	1
MÉTHODE	2
TECHNIQUE DE RECHERCHE	2
MÉTHODE DE RECHERCHE	2
<i>Lancement du projet</i>	2
<i>Sélection et recrutement des interviewers</i>	2
<i>Formation des interviewers</i>	3
<i>Plan d'échantillonnage</i>	3
<i>Outil de sondage</i>	4
<i>Collecte des données</i>	5
<i>Dépouillement et analyse des données</i>	5
ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS	6
SECTION A : PRÉOCCUPATIONS À L'ÉGARD DE LA VIOLENCE	6
<i>Questions les plus préoccupantes</i>	6
<i>Préoccupations à l'égard de la violence</i>	6
<i>Prévalence de la violence</i>	8
SECTION B : PERCEPTIONS DU PUBLIC FACE À LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES	9
<i>Prévalence des types de violence</i>	10
<i>Perceptions relatives aux agresseurs et aux victimes</i>	10
<i>Perceptions relatives à la violence pendant la grossesse</i>	12
<i>Perceptions relatives à la violence faite aux femmes en tant que crime</i>	13
<i>Attitudes générales à l'égard des femmes</i>	14
SECTION C : CAUSES DE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES	18
SECTION D : CONNAISSANCE DES SERVICES EXISTANTS	21
SECTION E : PRÉVENTION ET INTERVENTION	22
CONCLUSIONS	23

ANNEXE A

Questionnaire de sondage

Sommaire

Nous présentons ci-dessous un aperçu général des résultats du **Sondage attitudinal à propos de la violence faite aux femmes** mené par le Centre de recherche Décima Inc. pour le Bureau du Conseil exécutif du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Ces résultats reposent sur un sondage téléphonique réalisé du 11 au 23 mars 2002 auprès d'un échantillon aléatoire proportionnel composé de 458 adultes vivant au Nouveau-Brunswick.

Les objectifs du sondage étaient les suivants :

- (1) évaluer le degré de préoccupation du public à l'égard des différentes formes de violence, notamment la violence faite aux femmes, les mauvais traitements infligés à des enfants, les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, la violence faite aux personnes ayant une déficience et la violence dans les fréquentations;
- (2) fournir des indications sur les attitudes du public à l'égard des causes de la violence faite aux femmes;
- (3) vérifier si les femmes connaissent les services offerts aux victimes de violence;
- (4) recueillir l'opinion du public sur l'efficacité des stratégies en matière de prévention et d'intervention que le gouvernement mettra en œuvre;
- (5) établir un point de référence à partir duquel il sera possible de mesurer l'efficacité des stratégies d'éducation et de prévention que le gouvernement mettra en œuvre.

Préoccupations à l'égard de la violence

La criminalité, la violence et la sécurité se classent au troisième rang parmi les questions les plus importantes au Nouveau-Brunswick, précédées uniquement par celles relatives à l'économie et aux soins de santé. Une forte proportion de la population se dit préoccupée par les mauvais traitements infligés à des enfants (94 %), les mauvais traitements infligés aux personnes âgées (89 %), la violence faite aux personnes ayant une déficience (86 %), la violence faite aux femmes (86 %), la violence dans les fréquentations (80 %) et la sécurité personnelle et celle de la famille (61 %).

La majorité des personnes sondées au Nouveau-Brunswick estime que le nombre de crimes avec violence et que le nombre de cas de violence dans les fréquentations, de mauvais traitements infligés aux personnes âgées, de mauvais traitements infligés à des enfants, de violence faite aux femmes et de violence faite aux personnes ayant une déficience sont restés sensiblement les mêmes au cours des deux ou trois dernières années.

Les femmes ont plus tendance que les hommes à croire que le nombre de cas de violence a augmenté au cours des dernières années, particulièrement en ce qui concerne les mauvais traitements infligés à des enfants et la violence dans les fréquentations.

Perceptions du public face à la violence faite aux femmes

La violence physique est généralement la première forme de violence qui vient à l'esprit des gens lorsqu'il est question de violence faite aux femmes. Cependant, les répondants estiment que la violence émotive ou psychologique est plus courante que la violence physique, même s'ils ne pensent pas à cette forme de violence en premier lieu.

Le public estime généralement que la plupart des actes de violence dont les femmes sont victimes sont commis par le partenaire actuel, comme le mari, le copain ou le conjoint de fait (53 %) ou par un ancien partenaire comme l'ex-mari ou l'ex-copain (28 %).

De façon générale, le public n'est pas bien informé au sujet des risques auxquels certaines classes sociales sont exposées. Les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises croient que la violence est plus courante

dans les familles à faible revenu et dans les foyers où l'on a une vision plus traditionnelle du rôle de l'homme et de la femme. Cependant, ils sont indécis lorsque nous leur demandons s'ils croient que les femmes autochtones sont davantage victimes de violence, et leurs opinions sont partagées également lorsque nous leur demandons s'ils estiment que les personnes ayant une déficience sont plus à risque. De plus, les répondants ne sont pas très sensibilisés à la violence pendant la grossesse. En effet, 20 % des répondants sont indécis lorsque nous leur demandons s'ils croient que la violence physique faite aux femmes commence bien souvent pendant la grossesse, et 44 % des répondants ne sont pas d'accord sur cet énoncé.

Attitudes générales à l'égard des femmes

Le sondage nous a permis d'évaluer la mesure dans laquelle le public est renseigné sur la violence faite aux femmes et de recueillir des opinions générales sur les femmes et sur le rôle de la femme dans la société. Les répondants estiment, dans une grande proportion, qu'une femme a le droit d'exprimer son opinion même si elle n'est pas d'accord avec son partenaire (89 % des répondants sont entièrement d'accord) et que les couples devraient partager les tâches ménagères à part égale si les deux conjoints travaillent à l'extérieur de la maison (86 % des répondants sont entièrement d'accord).

Une proportion moins élevée de répondants considèrent qu'il est acceptable qu'une femme travaille à l'extérieur de la maison, et ce, même si la famille n'a pas besoin d'argent (71 % des répondants sont entièrement d'accord) et qu'une femme doit obtenir la permission de son partenaire pour rendre visite à des parents ou à des amis (74 % des répondants sont entièrement en désaccord sur cet énoncé).

De plus, malgré les nombreux changements du rôle de la femme au sein de la société, 20 % des personnes interrogées estiment qu'il est du devoir d'une femme de se soumettre à son partenaire. Une plus grande proportion (31 %) des personnes sondées jugent que la violence physique entre conjoints est une affaire privée qui devrait être réglée au sein de la famille. En fait, près d'une personne sur cinq croit fermement que la violence physique devrait être gardée secrète.

Des différences considérables sont observées dans les attitudes à l'égard des femmes faisant partie de différents groupes démographiques. Les personnes plus âgées de la province ont généralement une vision plus traditionnelle du rôle de la femme, tout comme les personnes qui sont moins scolarisées et celles dont le revenu du ménage est moins élevé. Les personnes qui vivent dans certaines régions de la province, notamment celles qui habitent dans les régions du centre-nord et du nord du Nouveau-Brunswick, ont également une vision plus traditionnelle du rôle de la femme que les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises vivant dans les autres régions.

Causes de la violence faite aux femmes

La personnalité et les attitudes de l'agresseur sont généralement considérées comme la principale cause de la violence envers les femmes. Le stress, la consommation ou l'abus d'alcool et de drogues, les antécédents familiaux en matière de violence ainsi que les problèmes au niveau de la relation ou du mariage sont également considérés comme des causes de la violence faite aux femmes. L'alcool ainsi que la perte des valeurs morales sont également considérés comme des facteurs déterminants. Les répondants sont généralement en désaccord sur l'énoncé affirmant que les femmes « ont cherché » la violence en faisant des remarques et en critiquant leur partenaire.

La violence à l'égard des femmes est davantage considérée comme un phénomène ou un problème récurrent que comme un incident isolé dans une relation. En fait, les deux tiers des répondants croient que si une femme a déjà été victime d'un acte de violence dans une relation, cela se produit généralement de nouveau.

Connaissance des services existants

Près de la moitié (48 %) des femmes interrogées signalent qu'elles feraient appel à un membre de la famille (27 %), à un ami (18 %) ou à un voisin (2 %) pour obtenir de l'aide ou de l'information si jamais elles étaient victimes de violence. Un pourcentage presque aussi élevé (46 %) de répondantes mentionnent qu'elles communiqueraient avec la police ou la GRC. Une autre proportion de 43 % de répondantes précisent qu'elles auraient recours à des services d'aide aux victimes comme un centre ou un refuge pour femmes (25 %), un centre d'aide (12 %) ou une ligne d'aide (5 %).

Prévention et intervention

Selon les opinions exprimées par les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises, il faudrait renseigner davantage le public pour enrayer le problème de la violence envers les femmes. Parmi les autres suggestions formulées, mentionnons la mise en place de services additionnels d'aide aux victimes comme des services de conseils et des refuges, l'adoption de lois plus rigoureuses, l'imposition de sanctions plus sévères ou une meilleure application des lois en vigueur.

Malgré la proportion élevée de personnes qui croient que la violence physique entre conjoints est une affaire privée qui devrait être réglée au sein de la famille, la grande majorité des répondants estime que toutes les formes de violence faite aux femmes devraient être signalées (95 % des répondants sont d'accord). La violence familiale est de toute évidence vue différemment des autres formes de violence à l'égard des femmes. Cependant, les répondants sont moins portés à dire qu'ils interviendraient personnellement s'ils étaient témoins d'un acte de violence chez un ami ou un voisin (70 %), mais la plupart (93 %) mentionnent qu'ils appelleraient la police s'ils étaient témoins d'un acte de violence à l'égard d'une femme.

Les résultats détaillés de ce sondage sont présentés aux pages suivantes.

Introduction

Le Centre de recherche Décima est heureux de présenter le rapport suivant au Bureau du Conseil exécutif du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il résume les résultats du **Sondage attitudinal à propos de la violence faite aux femmes** visant à établir un point de référence à partir duquel il sera possible de mesurer l'efficacité des stratégies d'éducation et de prévention qui seront mises en œuvre par le gouvernement.

Nous croyons que les conclusions tirées de cette étude permettront d'accroître l'efficacité des stratégies en matière d'éducation et de prévention que le gouvernement mettra en œuvre pour lutter contre la violence faite aux femmes. Nous souhaitons également que ces résultats servent de point de repère à partir duquel le succès futur de ces stratégies pourra être évalué.

Nous espérons continuer de consolider les liens que nous entretenons avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick afin que nous puissions collaborer aux travaux visant à assurer le suivi des changements qui se produiront au fil des ans dans les attitudes et les valeurs du public à l'égard de la violence faite aux femmes.

Contexte et objectifs de l'étude

Même si au cours des dernières décennies des progrès considérables ont été réalisés au chapitre de la lutte contre la violence faite aux femmes, la réalité est que la violence envers les femmes constitue toujours un problème social important. Des organisations féminines et d'autres associations ont exercé des pressions auprès des gouvernements pendant de nombreuses années afin de sensibiliser davantage les décideurs et d'autres intervenants à ce problème. Le Nouveau-Brunswick a été directement témoin de cette démarche lorsque environ 400 femmes se sont réunies à l'Assemblée législative. En réponse aux préoccupations soulevées, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a mis sur pied le Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes. Le Groupe de travail avait pour mandat d'élaborer un cadre de travail stratégique détaillé regroupant les recommandations formulées par différents intervenants, notamment des représentants du gouvernement et des membres de la collectivité, en vue d'atténuer le problème de la violence faite aux femmes dans la province.

En décembre 2001, le Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes a publié un rapport de ses conclusions, rapport contenant notamment plusieurs recommandations relatives au leadership et à la coordination, à la législation, à la stabilité et à la viabilité, à la prévention et à l'éducation, aux directives et au soutien, à la prestation de services et à la responsabilité.

Dans une des recommandations relatives à la prévention et à l'éducation, on proposait d'entreprendre une longue campagne de sensibilisation du public dans la province afin de renseigner la population et de changer les attitudes du public à l'égard de la violence envers les femmes. Le Groupe de travail a également recommandé que la stratégie d'éducation et de prévention mise en œuvre par le gouvernement comprenne un volet d'évaluation dans le but, d'une part, de mesurer les progrès réalisés et les répercussions de cette stratégie sur les attitudes et les valeurs et, d'autre part, de présenter un compte rendu à ce sujet.

Dans son rapport intitulé « Un monde meilleur pour les femmes », qui constitue une réponse au Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes, le gouvernement a réitéré son engagement à l'égard de l'élimination de la violence envers les femmes, et il a présenté un plan stratégique triennal visant à lutter contre ce problème. Ce plan englobe plusieurs stratégies portant particulièrement sur l'éducation et la prévention. Le gouvernement s'est également engagé à mener un sondage sur les attitudes des Néo-Brunswickois et des Néo-Brunswickoises afin d'établir un point de référence à partir duquel l'efficacité des stratégies d'éducation et de prévention mises en œuvre au fil des ans pourra être mesurée, efficacité qui se manifestera par des changements dans les attitudes et les valeurs du public.

Méthode

Technique de recherche

La technique de recherche consistait à mener un sondage téléphonique auprès d'un échantillon aléatoire proportionnel composé de 458 adultes vivant au Nouveau-Brunswick.

En réalisant des entrevues par téléphone, nous avons bénéficié de plusieurs avantages particuliers. Tout d'abord, le fait de mener le sondage par téléphone nous a permis d'élaborer un plan d'échantillonnage qui garantissait la fiabilité des résultats. Nous avons également pu fixer des quotas en ce qui concerne le sexe, la région et d'autres variables démographiques afin de pouvoir faire une analyse valable des résultats à ce niveau de détail. De plus, cette façon de procéder nous a permis de recueillir, d'analyser et de présenter les données dans les délais prescrits.

Méthode de recherche

Lancement du projet

Au début du projet, le chef de projet a rencontré les membres de l'équipe du client à Fredericton afin de passer en revue les objectifs de l'étude, de discuter de l'élaboration de l'outil de sondage et de fixer d'autres paramètres du projet, en ce qui concerne notamment la sélection et la formation des interviewers et le plan d'échantillonnage.

Sélection et recrutement des interviewers

Compte tenu du sujet traité dans le cadre de l'étude et de l'importance de réduire au minimum le taux de refus et d'obtenir des réponses franches, la sélection et la formation des interviewers constituaient un des éléments les plus importants du plan de l'étude.

Même si Décima dispose d'un effectif d'environ 700 interviewers expérimentés à plein temps et à temps partiel, ces candidats n'étaient pas nécessairement tous qualifiés pour mener cette étude.

L'équipe de Décima a donc amorcé un processus rigoureux de présélection et de sélection en vue de former l'équipe d'interviewers. Voici les qualités qui étaient recherchées chez les interviewers lors du processus de sélection :

- expérience dans le domaine des sondages (nombre d'années d'expérience dans la réalisation d'entrevues);
- professionnalisme;
- excellents rapports d'écoute;
- sensibilité et maturité;
- formation scolaire adaptée au projet;
- expérience antérieure dans la réalisation de sondages sur la violence envers les femmes.

Parmi les principaux critères de sélection sur lesquels nous nous sommes fondés, mentionnons que :

- tous les interviewers choisis pour réaliser le sondage devaient être bilingues;
- les interviewers devaient se sentir à l'aise d'aborder des questions liées à la violence faite aux femmes;
- les interviewers devaient avoir une attitude compatissante et non critique;
- tous les interviewers devaient posséder d'excellentes compétences dans la réalisation d'entrevues et une expérience antérieure dans ce domaine.

Le profil de chaque interviewer retenu, comprenant une description de sa formation scolaire et de son expérience antérieure dans la réalisation d'entrevues, a été transmis au chef de projet aux fins d'approbation avant le début de la formation.

Formation des interviewers

Une séance de formation d'une demi-journée a été offerte à tous les interviewers retenus ainsi qu'au superviseur qui a été désigné pour surveiller l'équipe d'interviewers. Dans le cadre de la séance de formation, nous avons présenté les techniques à adopter pour réduire au minimum la sous-déclaration de violence. Cette séance comprenait également :

- une description des objectifs du sondage;
- une explication relative à la nature délicate de l'étude;
- des techniques particulières visant à encourager les interlocuteurs à répondre franchement, notamment des techniques pour établir des rapports avec les répondants, gagner leur confiance et leur garantir la confidentialité des renseignements fournis;
- un examen du plan de sondage, notamment les moments où il est possible de mettre fin au sondage, les instructions pour passer à la question suivante et la formulation des questions;
- une période de questions;
- un essai préliminaire de l'outil de sondage;
- une récapitulation afin de discuter des problèmes et de recueillir les commentaires des interviewers sur l'outil de sondage.

Les membres clés de l'équipe de projet de Décima, le chef de projet et l'analyste affecté au projet ont également participé à la séance de formation.

Le programme de la séance de formation est présenté à l'annexe A, et un exemplaire de l'exposé de formation est fourni à l'annexe B.

Plan d'échantillonnage

En collaboration avec les responsables du projet chez le client, l'équipe de Décima a élaboré un plan d'échantillonnage adéquat pour mener le sondage auprès d'un échantillon représentatif de 458 Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises âgés de 18 ans et plus.

Aux fins de l'étude, nous avons fixé des quotas pour les différentes régions de la province afin de veiller à ce que les résultats puissent être analysés sur une base régionale. Les 15 divisions de recensement ont été regroupées en régions distinctes de la province :

1. Est – comté d'Albert, comté de Westmorland, comté de Kent
2. Sud - comté de Charlotte, comté de Kings, comté de Saint John
3. Centre - comté de Carleton, comté de York, comté de Sunbury, comté de Queens
4. Centre-nord - comté de Northumberland, comté de Victoria
5. Nord - comté de Restigouche, comté de Gloucester, comté de Madawaska

Nous avons également fixé un quota comprenant une proportion égale d'hommes et de femmes pour chacune des cinq régions géographiques de la province. Les quotas fixés étaient les suivants :

Région	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
Est	45	45	100
Sud	45	45	100
Centre	45	45	100
Centre-nord	45	45	100
Nord	45	45	100
Total	225	225	450

Une fois la base de sondage établie, la moitié de l'échantillon a été attribuée aux interviewers de sexe masculin qui ont interviewé les hommes du foyer, tandis que l'autre moitié de l'échantillon a été confiée aux interviewers de sexe féminin qui n'ont sondé que des répondantes.

Les données finales ont ensuite été pondérées par sexe et région afin de s'assurer qu'elles correspondaient à la répartition réelle de la population dans l'ensemble de la province.

Le nombre d'entrevues réalisées et les marges d'erreur sont indiqués ci-dessous.

Région	Population (selon le recensement de 1996)	Taille de l'échantillon	Marge d'erreur
Est	179 117	90	10,3 %
Sud	171 361	95	10,1 %
Centre	150 457	91	10,3 %
Centre-nord	74 082	90	10,3 %
Nord	163 116	92	10,2 %
Total	738 133	458	4,58 %

L'équipe de Décima a eu recours à Échantillonneur Canada (EC) pour obtenir un échantillon aléatoire suffisant de numéros de téléphone résidentiels pour réaliser 458 entrevues au Nouveau-Brunswick.

Échantillonneur Canada est un moteur de sélection permettant de générer un échantillon aléatoire de numéros de téléphone à composer. Il contient une liste détaillée de toutes les circonscriptions habitées de l'ensemble du Canada, liste qui est mise à jour régulièrement. Décima met périodiquement à jour la base de données utilisée et se sert actuellement de la plus récente version (version 3.3 - 2001 Q2).

Outil de sondage

En collaboration avec l'équipe de projet du client, les chercheurs principaux de Décima ont mis au point le questionnaire de sondage. L'équipe de Décima a examiné les demandes de renseignements présentées par l'équipe du client en tenant compte des objectifs de l'étude, et elle a fourni des conseils éclairés sur la structure générale et l'ordonnancement des questions, les échelles appropriées, le choix de la langue et sur la meilleure façon de structurer les questions et de présenter le sondage même.

Les membres du personnel de Décima ont fait appel à leur vaste expérience lors de l'élaboration des questions relatives à la violence envers les femmes ainsi qu'à l'expérience qu'ils ont acquise en menant une multitude d'études de recherche sur les attitudes et les valeurs. Le questionnaire de sondage a fait l'objet de plusieurs révisions en collaboration avec le client avant qu'une version ne soit prête à être soumise à un essai préliminaire. Avant de procéder à un essai préliminaire du questionnaire, nous l'avons fait traduire en français par un traducteur travaillant chez Décima.

Le sondage a été mené en anglais et en français. À la suite de l'essai préliminaire, plusieurs questions ont été supprimées du questionnaire étant donné que la durée du sondage dépassait les paramètres fixés. La durée de la version finale du sondage était d'environ 17 minutes.

Les versions anglaise et française du sondage sont fournies à l'annexe C.

Collecte des données

Toutes les entrevues téléphoniques ont été réalisées à partir de la centrale de télésollicitation de Décima, située à Ottawa. Les questionnaires de sondage ont été remplis à l'aide des postes d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) « *Interviewer* » de VOXCO.

Un superviseur affecté au projet a surveillé de façon régulière l'ensemble des activités liées aux entrevues en vérifiant des réponses choisies au hasard et en écoutant discrètement des entrevues.

Le sondage a été réalisé du 11 au 23 mars 2002 par différentes équipes d'interviewers de jour, de soir et de fin de semaine. Cependant, en raison de la nature des questions du sondage, aucune entrevue n'a été menée le dimanche.

Dépouillement et analyse des données

Le Sondage attitudinal à propos de la violence faite aux femmes a été pré-codé afin de faciliter la saisie des données. En ce qui concerne les questions à réponse libre et les autres questions particulières nécessitant un codage et un regroupement, la liste de codes a été dressée et vérifiée par le personnel de Décima avant d'être présentée sous sa forme définitive.

Analyse détaillée des résultats

Section A : Préoccupations à l'égard de la violence

Questions les plus préoccupantes

Compte tenu de la performance récente de l'économie, il n'est peut-être pas surprenant que les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises considèrent que l'économie est l'enjeu le plus important dans la province. En fait, un peu plus du quart (26 %) des répondants signalent que l'économie est la principale question qui les préoccupe personnellement, suivie de près par les soins de santé. En ce qui concerne les préoccupations propres à l'économie, les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises s'inquiètent davantage à propos de l'emploi et du chômage (16 %).

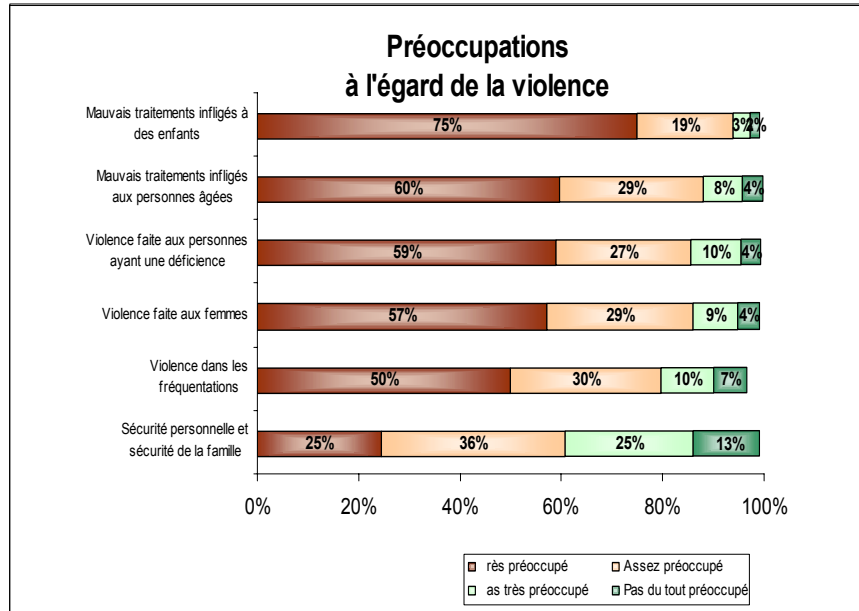
Après les questions liées à l'économie et aux soins de santé dans la province, ce sont celles relatives à la criminalité, à la violence et à la sécurité qui préoccupent le plus les résidents. Au total, 7 % des répondants ont signalé que ces questions étaient préoccupantes.

Questions les plus préoccupantes	%
Économie	26
Soins de santé	24
Criminalité, violence, sécurité	7
Routes (sécurité, conditions, travaux de réfection)	4
Environnement	3
Consommation de drogues et d'alcool	3
Questions relatives aux personnes âgées	3
Éducation	2
Électricité (prix, privatisation)	1
Bilinguisme	1
Bois d'œuvre résineux	1
Pauvreté, sans-abri	<1
Immigration	<1
Autre	9
Ne sait pas	17

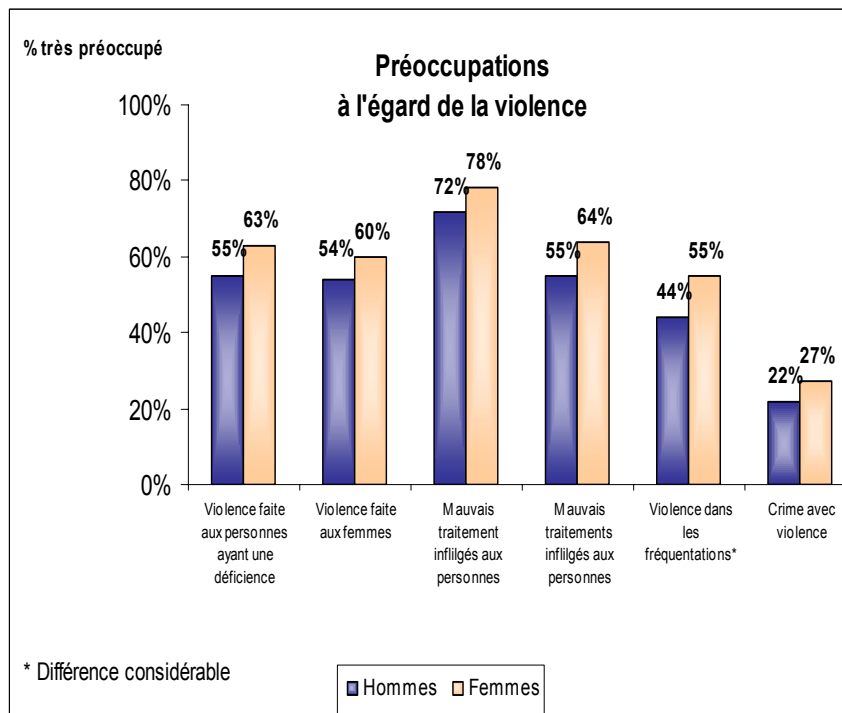
Préoccupations à l'égard de la violence

Bien que les préoccupations à l'égard de la violence se classent loin derrière celles relatives à l'économie et aux soins de santé, il est évident que les gens du Nouveau-Brunswick sont tout de même préoccupés par les différentes formes de violence. Lorsque nous avons posé la question directement, plus de huit répondants sur dix ont mentionné qu'ils étaient très préoccupés ou assez préoccupés par les mauvais traitements infligés à des enfants, les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, la violence faite aux personnes ayant une déficience, la violence faite aux femmes et la violence dans les fréquentations. Plus de la moitié des personnes interrogées (61 %) ont également signalé qu'elles étaient très préoccupées ou assez préoccupées par leur propre sécurité et celle de leur famille.

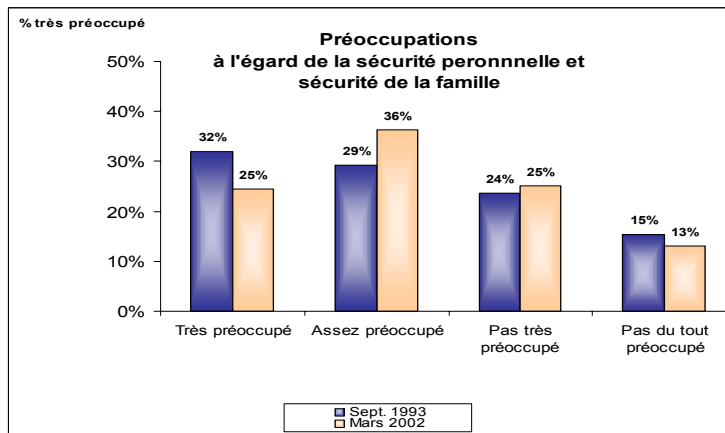
Il n'y a aucun doute que le public est plus préoccupé par les questions liées aux mauvais traitements infligés à des enfants que par celles relatives aux autres formes de violence. Le pourcentage de répondants préoccupés par les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, la violence faite aux personnes ayant une déficience et la violence faite aux femmes est sensiblement le même. Le public semble moins préoccupé par la violence dans les fréquentations que par les autres formes de violence.



En général, les femmes sont plus préoccupées que les hommes par tous les types de violence dont il est question dans le sondage. En ce qui concerne plus particulièrement la violence dans les fréquentations, les femmes sont beaucoup plus préoccupées que les hommes. En fait, plus de la moitié des femmes sondées signalent qu'elles sont « très préoccupées » par la violence dans les fréquentations, comparativement à 44 % des hommes.



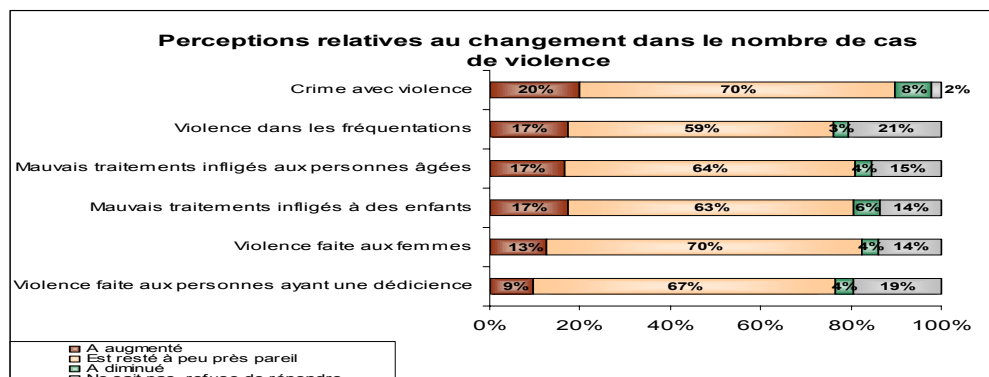
Les résidents sont-ils plus préoccupés par leur propre sécurité et la sécurité de leur famille? Les résultats obtenus dans le cadre d'études menées antérieurement par Décima révèlent que les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises sont, en fait, un peu moins préoccupés par leur sécurité personnelle et la sécurité de leur famille qu'ils ne l'étaient il y a un peu moins de dix ans. Comparativement aux résultats obtenus en 1993, un pourcentage moins élevé de Néo-Brunswickois et de Néo-Brunswickoises se disent « très préoccupés » par leur propre sécurité et par la sécurité de leur famille. Une augmentation correspondante a été enregistrée dans la proportion de Néo-Brunswickois et de Néo-Brunswickoises qui sont « assez préoccupés » par leur propre sécurité et celle de leur famille. Donc, même si, dans l'ensemble, environ la même proportion de la population du Nouveau-Brunswick est préoccupée par sa sécurité personnelle et celle de sa famille – 62 % aujourd'hui par rapport à 61 % en 1993 – il y a eu un changement en ce qui concerne la mesure dans laquelle les répondants se préoccupent de cette question.



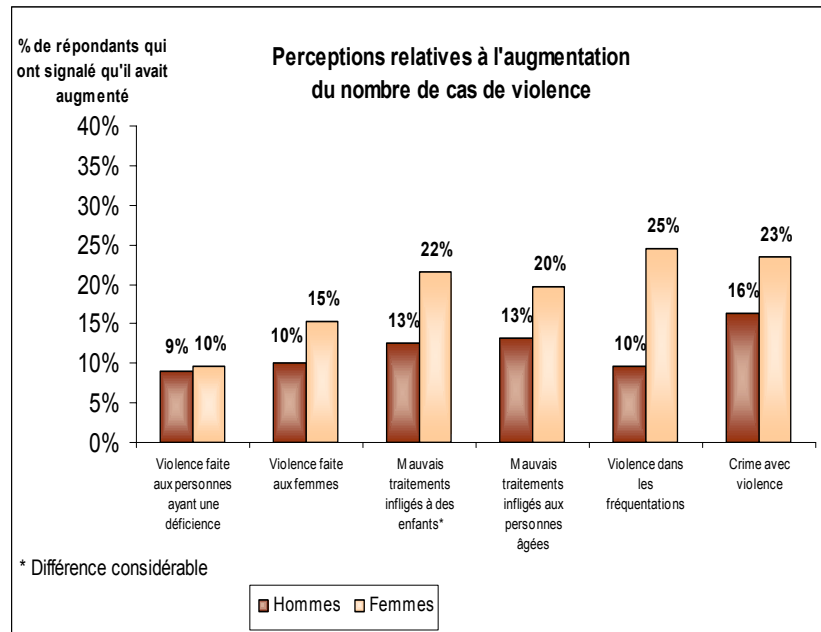
Les résidents du centre-nord du Nouveau-Brunswick sont plus préoccupés par leur sécurité personnelle et la sécurité de leur famille que les résidents des autres régions du Nouveau-Brunswick. Près de 40 % des Néo-Brunswickois et des Néo-Brunswickoises de cette région signalent qu'ils sont « très préoccupés » par leur sécurité personnelle et celle de leur famille, comparativement à 25 % des Néo-Brunswickois et des Néo-Brunswickoises dans l'ensemble de la province. Les résidents de cette région sont également plus portés à croire que le nombre de crimes avec violence a augmenté au cours des deux ou trois dernières années dans la région où ils habitent (32 % des répondants de cette région estiment que le nombre de crimes avec violence a augmenté par rapport à 20 % des répondants dans l'ensemble de la province).

Prévalence de la violence

La majorité des personnes sondées au Nouveau-Brunswick semble croire que le nombre de crimes avec violence et que le nombre de cas de violence dans les fréquentations, de mauvais traitements infligés aux personnes âgées, de mauvais traitements infligés à des enfants, de violence faite aux femmes et de violence faite aux personnes ayant une déficience sont restés sensiblement les mêmes au cours des deux ou trois dernières années.



En ce qui concerne toutes les formes de violence dont il est question dans le sondage, les femmes ont plus tendance que les hommes à croire que le nombre de cas de violence a augmenté au cours des deux ou trois dernières années. Plus précisément, les femmes ont beaucoup plus tendance à croire que le nombre de cas de mauvais traitements infligés à des enfants a enregistré une hausse (22 % des femmes comparativement à 13 % des hommes) et que le nombre de cas de violence dans les fréquentations a augmenté (25 % des femmes comparativement à 10 % des hommes).

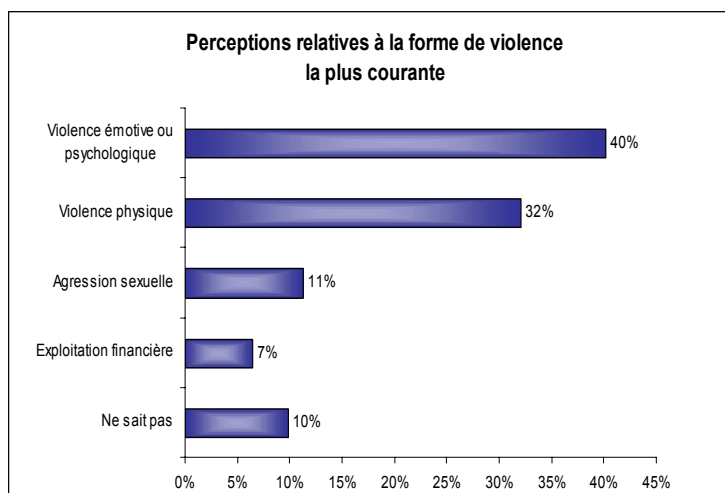


Section B : Perceptions du public face à la violence faite aux femmes**Prévalence des types de violence**

Lorsque nous avons demandé aux personnes sondées quel était le type de violence qui leur venait tout d'abord à l'esprit lorsqu'il était question de violence envers les femmes, plus des deux tiers d'entre elles ont répondu la violence physique. Dans une proportion de 28 %, les répondants ont mentionné, de façon spontanée, la violence émotive et psychologique, réponse suivie de près par la violence verbale, signalée par 24 % des répondants. Cependant, si nous regroupons les réponses relatives à la violence sexuelle, y compris le viol, l'agression sexuelle, le viol commis par une connaissance et le harcèlement sexuel, 31 % des personnes sondées ont mentionné que ce type de violence leur venait à l'esprit en premier lieu.

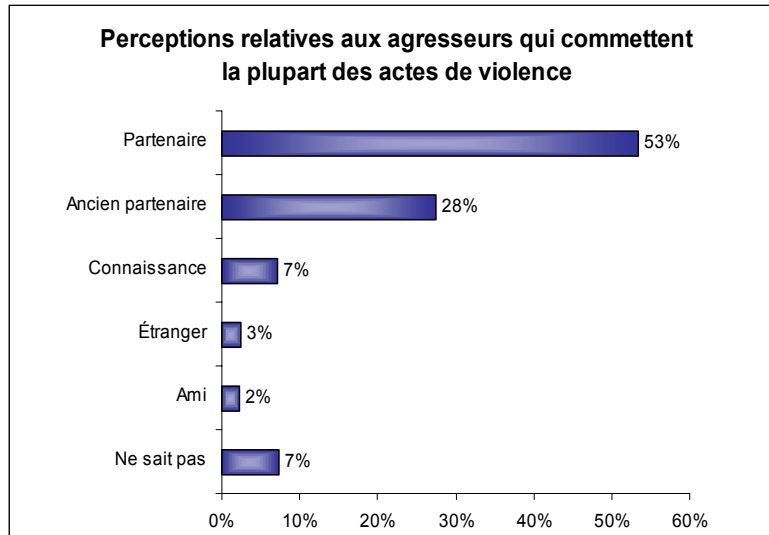
Types de violence envers les femmes	% de réponses (sans aide)
Violence physique	67
Violence émotive et psychologique	28
Violence verbale	24
Viol	15
Violence familiale	15
Aggression sexuelle	12
Meurtre	3
Violence en milieu de travail	2
Viol commis par une connaissance	2
Consommation de drogues et d'alcool	2
Exploitation financière	2
Harcèlement sexuel	2
Violence dans les fréquentations	1
Comportement dominateur et possessif	1
Autre	4
Ne sait pas	8

Cependant, lorsque nous avons demandé aux répondants de nous dire, grâce à notre aide (c'est-à-dire en leur énumérant les types de violence), quelle était la forme de violence envers les femmes la plus fréquente, ils ont répondu que la violence émotive et psychologique était plus courante que la violence physique.

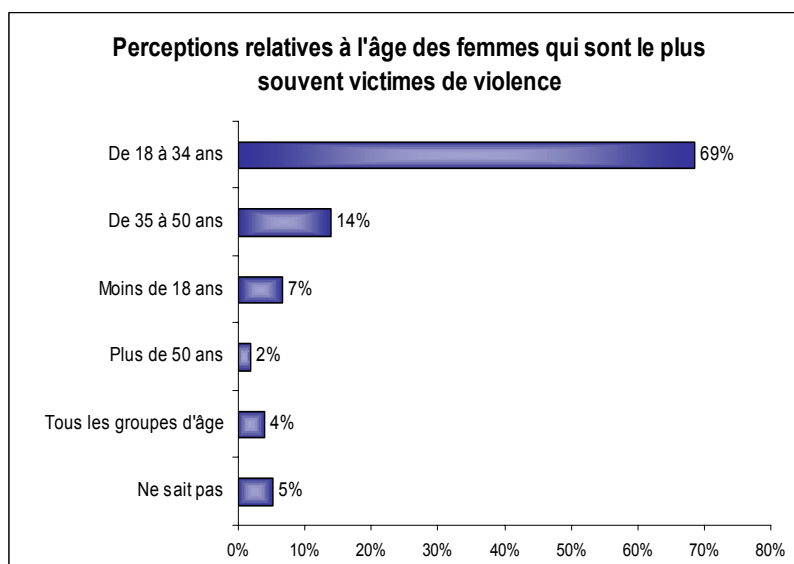


Perceptions relatives aux agresseurs et aux victimes

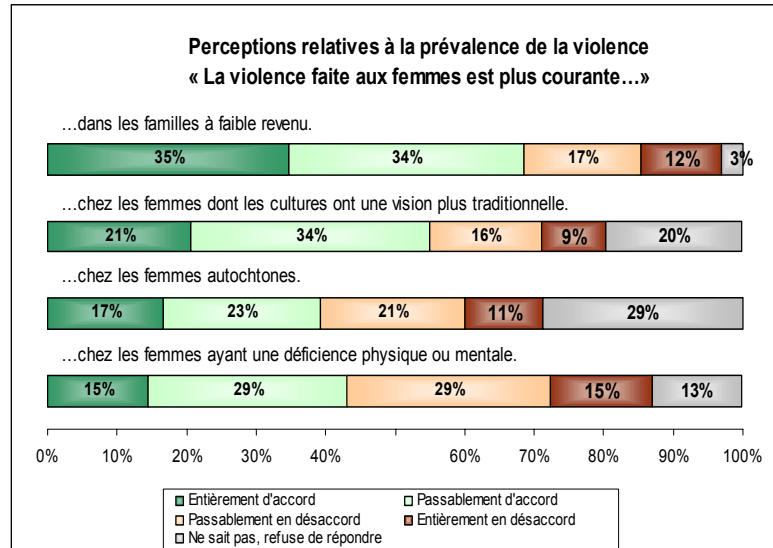
Le public estime généralement que la plupart des actes de violence envers les femmes sont commis par le partenaire actuel, comme le mari, le copain ou le conjoint de fait (53 %) ou par un ancien partenaire comme l'ex-mari ou l'ex-copain (28 %).



La majorité des personnes sondées (69 %) croit que les femmes de 18 à 34 ans sont plus souvent victimes de violence. Les répondants ont plus tendance à croire que les femmes d'à peu près leur âge sont plus souvent victimes de violence. À titre d'exemple, les jeunes sont plus portés à croire que les femmes de moins de 18 ans ou de 18 à 34 ans sont plus souvent victimes de violence, tandis que les personnes plus âgées ont davantage tendance à croire que les femmes de 35 à 50 ans ou que les femmes de plus de 50 ans sont plus souvent victimes de violence.



La majorité des Néo-Brunswickois et des Néo-Brunswickoises estime que la violence à l'égard des femmes est plus présente dans les familles à faible revenu et que la violence envers les femmes est plus courante chez les femmes dont la culture a une vision traditionnelle du rôle de la femme et de l'homme. Cependant, le public n'est pas certain si la violence envers les femmes est plus fréquente chez les femmes autochtones (29 % des répondants sont indécis). En ce qui concerne la question de savoir si la violence envers les femmes est plus fréquente chez les femmes ayant une déficience physique ou mentale, et ce, malgré leur vulnérabilité, les opinions du public sont partagées également (44 % des répondants sont d'accord et 44 % sont en désaccord).



De quelle façon les membres du grand public faisant partie de ces groupes perçoivent-ils la prévalence de la violence à l'égard des femmes? En général, les membres de ces groupes ont plus tendance que ceux des autres groupes à croire que la violence envers les femmes est plus fréquente au sein du groupe auquel ils appartiennent.

À titre d'exemple, 41 % des répondants dont le revenu du ménage est inférieur à 20 000 \$ sont d'avis que la violence envers les femmes est plus fréquente dans les familles à faible revenu, comparativement à 19 % des répondants dont le revenu du ménage est de 80 000 \$ et plus.

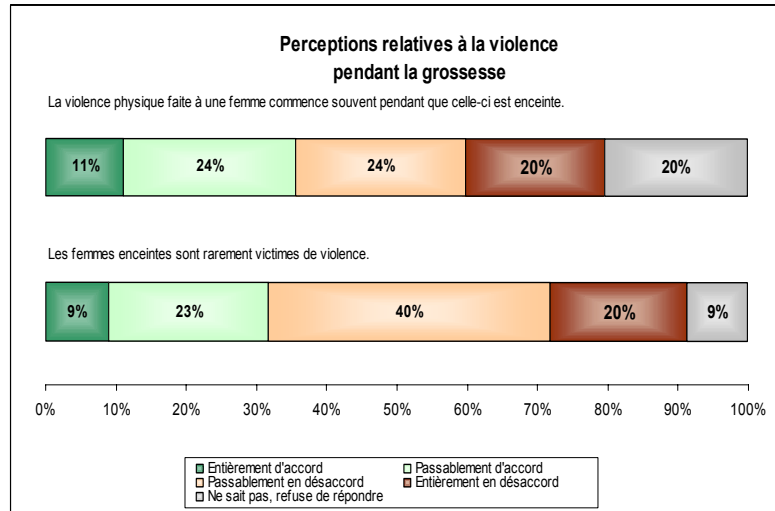
Même si seulement un petit nombre d'Autochtones ont été sondés (13), ils sont presque deux fois plus nombreux que les non-Autochtones à être d'accord sur l'énoncé affirmant que la violence envers les femmes est plus fréquente chez les femmes autochtones. Les personnes ayant une déficience qui ont été interrogées (46) sont également plus portées à croire que les femmes ayant une déficience physique ou mentale sont plus susceptibles d'être victimes de violence.

Perceptions relatives à la violence pendant la grossesse

La population du Nouveau-Brunswick ne semble pas très sensibilisée à la violence pendant la grossesse. Au total, 20 % des personnes sondées sont indécises lorsque nous leur demandons si elles croient que la violence physique faite aux femmes commence pendant la grossesse. De plus, près de 45 % des répondants ne sont pas d'accord sur cet énoncé.

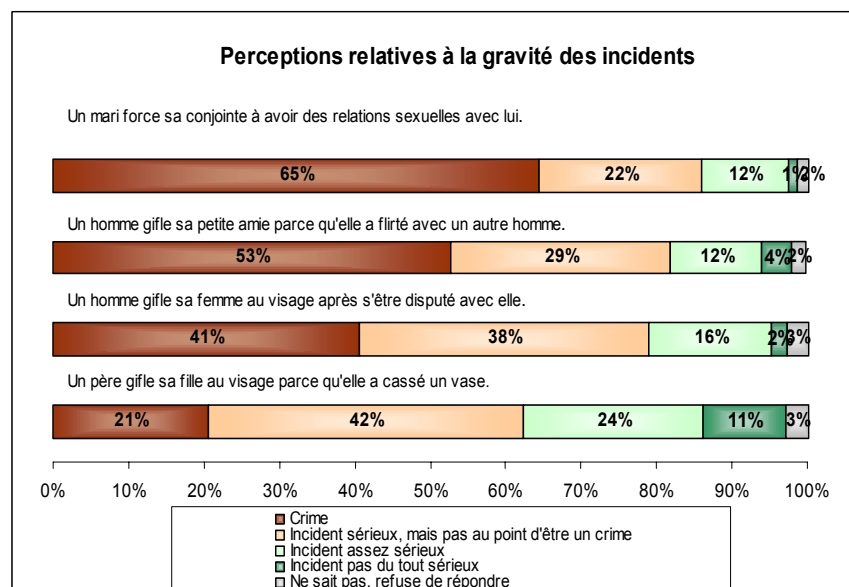
Un pourcentage moins élevé d'hommes que de femmes, c'est-à-dire moins du tiers (32 %), sont d'avis que la violence physique commence souvent pendant la grossesse. Les femmes sont un peu mieux renseignées sur le fait que la grossesse peut être un élément déclencheur de la violence physique, car une proportion de 40 % d'entre elles croient que c'est souvent pendant cette période que la violence physique commence.

Bien que la plupart des répondants ne soient généralement pas d'accord sur l'énoncé affirmant que les femmes enceintes sont rarement victimes de violence, le quart des femmes sondées et 38 % des hommes sondés estiment que la violence pendant la grossesse est un phénomène rare.



Perceptions relatives à la violence faite aux femmes en tant que crime

Des différences considérables ont été remarquées entre les perceptions du public à l'égard des types de violence ou des situations qui constituent un « crime ». Les deux tiers des personnes sondées (65 %) considéreraient qu'un homme a commis un crime s'il a obligé sa conjointe à avoir des relations sexuelles avec lui. Un peu plus de la moitié des répondants (52 %) considéreraient qu'un homme de 20 ans qui a giflé sa petite amie parce qu'elle a flirté avec un autre homme dans un endroit public a lui aussi commis un crime. Le geste posé par un homme qui gifle sa femme au visage après s'être querellé avec elle parce qu'elle se plaignait qu'il ne faisait pas assez d'argent serait considéré comme un crime par 41 % des répondants et comme un incident sérieux, mais pas comme un crime, par 38 % des répondants. Parmi les quatre scénarios présentés, la situation qui est considérée comme la moins grave est celle où le père gifle sa fille de 6 ans au visage parce qu'elle a cassé un vase qu'elle n'avait pas le droit de toucher. Moins du quart des personnes sondées (21 %) considéreraient ce geste comme un crime.

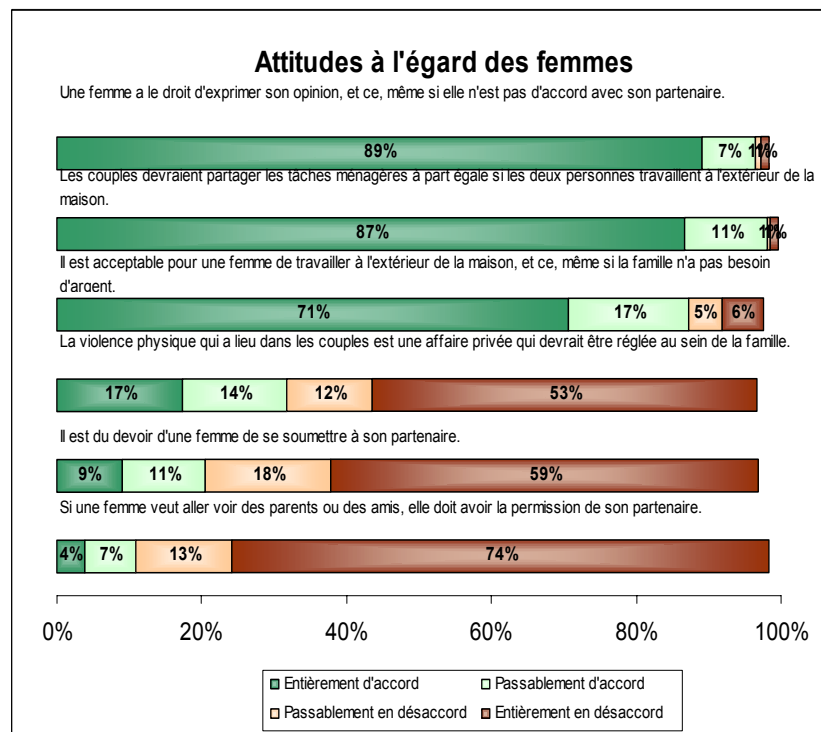


Attitudes générales à l'égard des femmes

En plus des questions visant à sonder l'opinion du public au sujet de la violence, le sondage comprenait plusieurs énoncés concernant l'attitude du grand public à l'égard des femmes et des relations entre les hommes et les femmes.

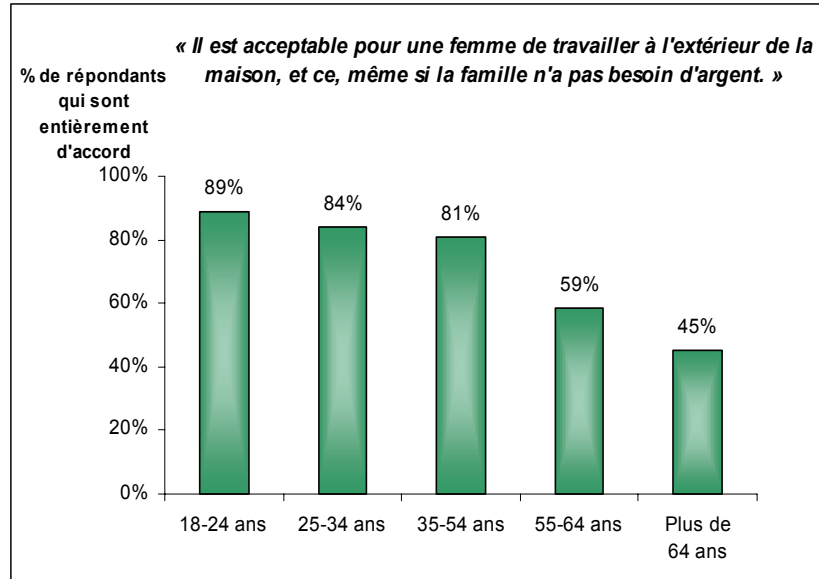
Une forte proportion de répondants sont d'accord sur l'énoncé affirmant qu'une femme a le droit d'exprimer son opinion même si elle n'est pas d'accord avec son partenaire (89 % sont entièrement d'accord) et que les couples devraient partager les tâches ménagères à part égale si les deux personnes travaillent à l'extérieur de la maison (86 % sont entièrement d'accord). Un moins grand nombre de répondants estiment qu'il est acceptable qu'une femme travaille à l'extérieur de la maison, et ce, même si la famille n'a pas besoin d'argent. Néanmoins, sept répondants sur dix sont entièrement d'accord sur cet énoncé.

Un peu moins des trois quarts des Néo-Brunswickois et des Néo-Brunswickoises sont entièrement en désaccord sur l'énoncé affirmant qu'une femme doit obtenir la permission de son partenaire pour aller voir des parents ou des amis. Bien que la majorité des répondants soit également en désaccord sur les énoncés affirmant que la violence physique dans les couples est une affaire privée qui devrait être réglée au sein de la famille et qu'il est du devoir d'une femme de se soumettre à son partenaire, les pourcentages de répondants en désaccord sont beaucoup moins élevés. En fait, près d'une personne sondée sur cinq croit que la violence physique dans les couples devrait être réglée au sein de la famille.

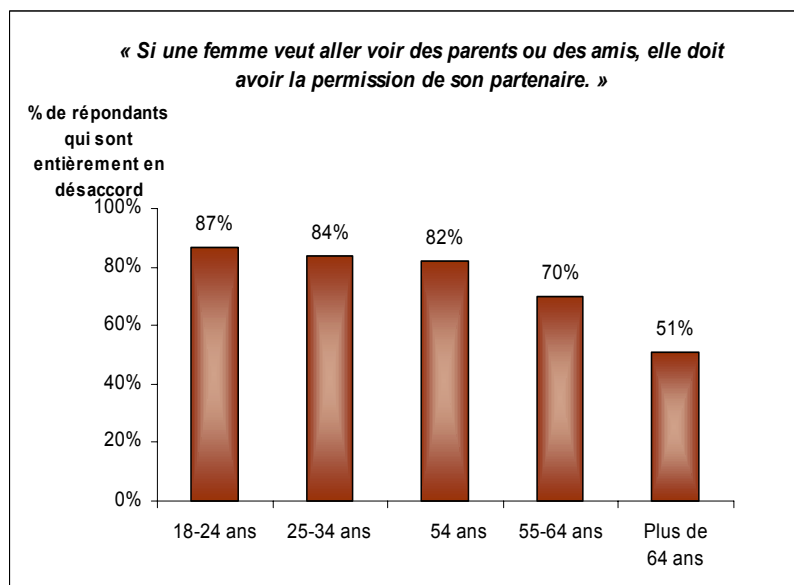


D'importantes différences démographiques ont été observées entre les opinions formulées au sujet des énoncés présentés, particulièrement chez les différents groupes d'âge. En général, les répondants plus âgés ont une opinion et des valeurs plus traditionnelles à l'égard du rôle de la femme.

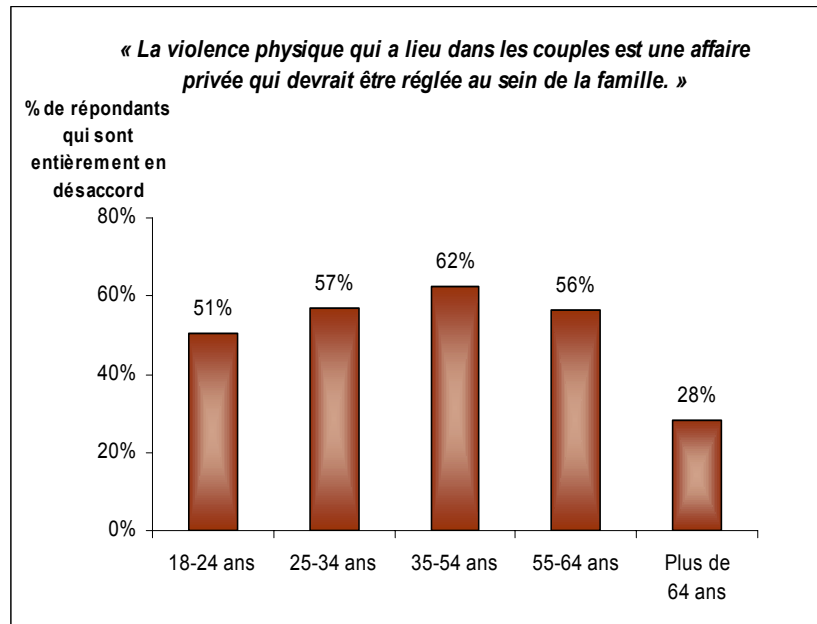
Les attitudes à l'égard du rôle de la femme qui travaille varient beaucoup d'un groupe d'âge à l'autre. En fait, il existe un lien direct entre l'âge et les attitudes à l'égard des femmes qui ont un travail rémunéré à l'extérieur de la maison. Plus la personne interrogée est âgée, moins elle est d'accord pour dire qu'il est acceptable qu'une femme travaille à l'extérieur de la maison, et ce, même si cela n'est pas nécessaire sur le plan financier.



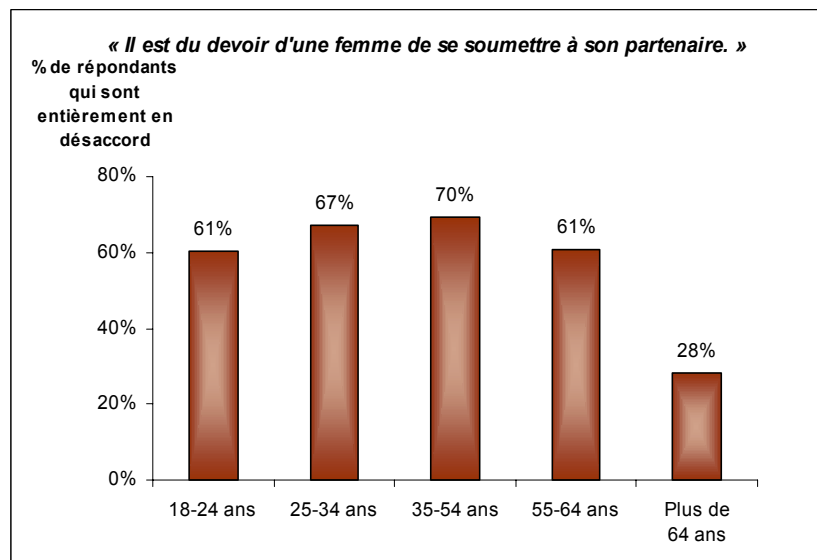
La même tendance est observée en ce qui concerne les attitudes du public à l'égard des femmes qui doivent demander la permission à leur partenaire pour aller voir des amis ou des parents. Plus la personne sondée est jeune, plus elle a tendance à être en désaccord sur l'énoncé affirmant qu'une femme doit obtenir la permission de son partenaire pour rendre visite à des gens.



Les personnes âgées (65 ans et plus) interrogées ont beaucoup plus tendance à répondre que la violence familiale est une affaire qui devrait être réglée au sein de la famille. En fait, 62 % d'entre elles sont d'accord sur cet énoncé (36 % des répondants sont entièrement d'accord et 26 % sont passablement d'accord).



Les personnes faisant partie de ce groupe d'âge sont également plus portées à croire qu'il est du devoir d'une femme de se soumettre à son partenaire. En fait, une proportion de 16 % d'entre elles sont entièrement d'accord sur cet énoncé et 21 % sont passablement d'accord.



Des différences importantes ont également été observées au niveau de la région géographique, du revenu et du niveau de scolarité. Dans l'ensemble, les résidents des régions du centre-nord et du nord du Nouveau-Brunswick, les personnes à plus faible revenu (dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ par année) et les personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires sont celles dont l'opinion au sujet de la femme est la plus traditionnelle.

À titre d'exemple, seulement 84 % des répondants dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ sont entièrement d'accord sur le fait qu'une femme a le droit d'exprimer son opinion, et ce, même si elle n'est pas d'accord avec son partenaire, comparativement à 97 % des répondants dont le revenu est de 60 000 \$ et plus. Les répondants n'ayant pas terminé leurs études secondaires ont encore moins tendance à croire qu'une femme a le droit d'exprimer une opinion divergente, car seulement 79 % d'entre eux se sont dits entièrement d'accord.

Plus du tiers des répondants dont le revenu du ménage est inférieur à 20 000 \$ (35 %) et des répondants qui n'ont pas terminé leurs études secondaires (38 %) sont entièrement d'accord sur l'énoncé affirmant que la violence physique dans les couples est une affaire privée. Les répondants du nord du Nouveau-Brunswick partagent beaucoup plus ce point de vue que ceux des autres régions de la province.

En ce qui concerne le droit d'une femme de travailler à l'extérieur de la maison même si la famille n'a pas besoin d'argent, les diplômés universitaires ont beaucoup plus tendance que les personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires à répondre que cette situation est acceptable. En fait, 87 % des personnes sondées sont entièrement d'accord pour dire que les femmes devraient pouvoir travailler à l'extérieur même si la famille n'a pas besoin de ce revenu additionnel, comparativement à seulement 54 % des personnes sondées qui n'ont pas terminé leurs études secondaires. De plus, moins de la moitié des répondants dont le revenu du ménage est inférieur à 20 000 \$ (49 %) sont entièrement d'accord sur le fait que les femmes devraient avoir la possibilité de travailler à l'extérieur même si ce n'est pas nécessaire sur le plan financier.

Bien que la plupart des personnes sondées soient entièrement d'accord pour partager à part égale les tâches ménagères lorsque les deux conjoints travaillent à l'extérieur, les répondants du centre-nord de la province, ceux dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ et ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires partagent moins ce point de vue.

Les personnes sondées qui n'ont pas terminé leurs études secondaires sont également plus portées à croire qu'il est du devoir d'une femme de se soumettre à son partenaire. En fait, 15 % des répondants ne possédant pas de diplôme d'études secondaires sont entièrement d'accord sur l'énoncé affirmant qu'une femme doit se soumettre à son partenaire, comparativement à moins de 2 % des répondants qui possèdent un diplôme universitaire.

Fait intéressant à souligner, aucune différence marquée n'a été observée entre les attitudes des hommes et celles des femmes à l'égard des énoncés sur les attitudes qui leur ont été présentés.

Section C : Causes de la violence faite aux femmes

Les perceptions du public relatives aux causes de la violence envers les femmes sont très variées. Plus du tiers des répondants ont toutefois cité des raisons liées à la personnalité ou aux attitudes à l'égard des femmes comme principale cause de la violence à l'égard des femmes dans la collectivité. Parmi les raisons fournies, mentionnons entre autres le caractère jaloux, possessif et dominateur des hommes (15 %), l'insécurité des hommes (5 %), les hommes qui veulent exercer un pouvoir (4 %), les problèmes liés à la maîtrise de la colère (4 %), le manque de respect à l'égard de la femme (4 %), l'insécurité des femmes (4 %) et la perte ou le manque de valeurs morales (2 %).

Le quart des répondants ont également signalé qu'ils croient que le stress est une cause de la violence envers les femmes. Un grand nombre d'entre eux (22 %) ont mentionné que le stress financier constitue un facteur déterminant, tandis que 4 % des personnes sondées ont répondu le stress en général et que 2 % des répondants ont signalé le stress relié au travail.

Cause	% de réponses (sans aide)
La personnalité et les attitudes	36
Le stress (y compris le stress financier et le stress relié au travail)	25
La consommation ou l'abus d'alcool et de drogues	18
L'historique familial	16
Les problèmes au niveau de la relation ou du mariage	15
Les problèmes de santé mentale	6
Les femmes provoquent la violence	4
Le fait d'être peu scolarisé	3
L'ignorance	3
Les problèmes familiaux	2
L'origine ethnique ou l'acceptation de la violence dans la culture	2
Les femmes veulent leur indépendance	2
La violence dans les médias	1
Le manque de connaissances sur les services offerts	1
Les problèmes liés au fait d'être parent	<1
Autre	13
Ne sait pas	16
Refuse de répondre	1

Les adultes faisant partie du groupe des 35 à 54 ans sont beaucoup plus portés que ceux des autres groupes à croire que l'abus de drogues est une cause de la violence à l'égard des femmes. Parmi ce groupe d'âge, 24 % des répondants ont signalé que la consommation ou l'abus d'alcool et de drogues était la cause de la violence, et 14 % ont mentionné l'abus de drogues plus précisément.

Les répondants plus âgés ont beaucoup plus tendance à croire que les problèmes au niveau de la relation ou du mariage constituent un facteur déterminant de la violence à l'égard des femmes. En fait, 23 % des répondants âgés de 55 à 64 ans et 26 % de ceux de plus de 64 ans estiment que les problèmes au niveau de la relation peuvent entraîner la violence.

Les femmes sont également deux fois plus nombreuses que les hommes à croire que les antécédents familiaux jouent un rôle dans la violence faite aux femmes. En fait, 21 % des femmes estiment qu'un

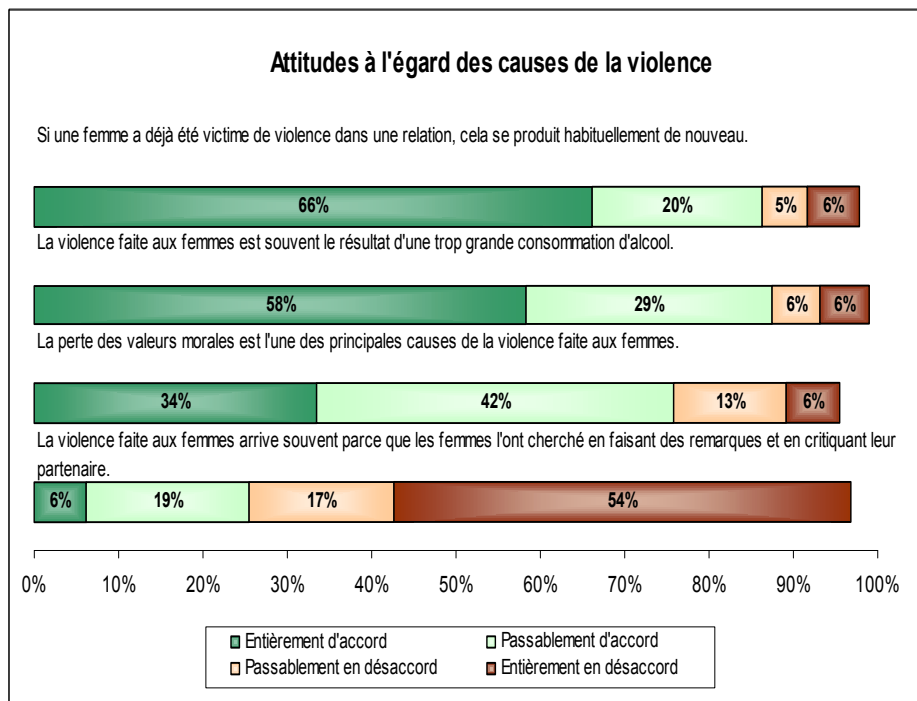
historique familial en matière de violence peut augmenter les risque de violence, comparativement à 9 % seulement des hommes.

Presque neuf répondants sur dix (87 %) croient que si une femme a déjà été victime d'un acte de violence dans une relation, cela se produit généralement de nouveau. Fait intéressant à souligner, presque deux fois plus de femmes que d'hommes sont en désaccord sur cet énoncé. Bien que 14 % des femmes ne croient pas qu'un incident de violence sera nécessairement suivi d'autres incidents, seulement 7 % des hommes sont en désaccord sur ce point.

Malgré le fait que seulement 19 % des répondants aient signalé que la consommation ou l'abus d'alcool et de drogues soit une cause de la violence à l'égard des femmes, et ce, sans que nous les aidions en leur fournissant une liste de causes, la plupart d'entre eux (59 %) sont entièrement d'accord pour dire que la violence faite aux femmes est souvent le résultat d'une trop grande consommation d'alcool. Le public semble souscrire à l'idée que même si l'alcool n'est pas une cause de la violence, il y est souvent relié.

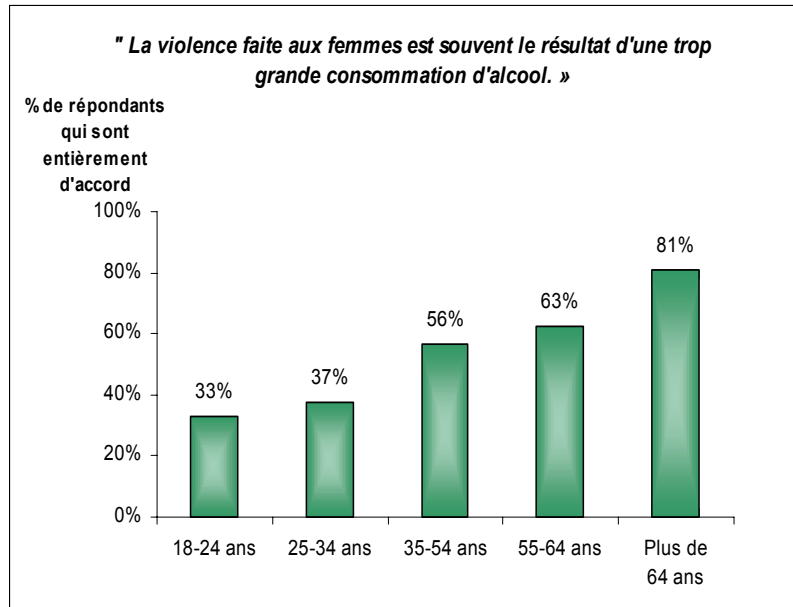
Bien que seulement 2 % des personnes sondées aient mentionné que la perte ou le manque de valeurs constituait une cause de la violence envers les femmes lorsque nous leur avons posé la question sans leur suggérer de réponses, elles considèrent de toute évidence qu'il s'agit d'un facteur déterminant. Plus des trois quarts (76 %) des répondants sont passablement d'accord sur l'énoncé affirmant que la perte des valeurs morales est l'une des principales causes de la violence faite aux femmes.

En général, le public ne partage pas l'idée selon laquelle les actes de violence sont souvent commis parce que les femmes l'ont cherché en faisant des remarques et en critiquant leur partenaire. Plus de la moitié des personnes sondées (54 %) sont entièrement en désaccord sur cet énoncé. Cela étant dit, 31 % des hommes et 20 % des femmes sont passablement d'accord pour dire que le comportement des femmes provoque la violence de leur partenaire.

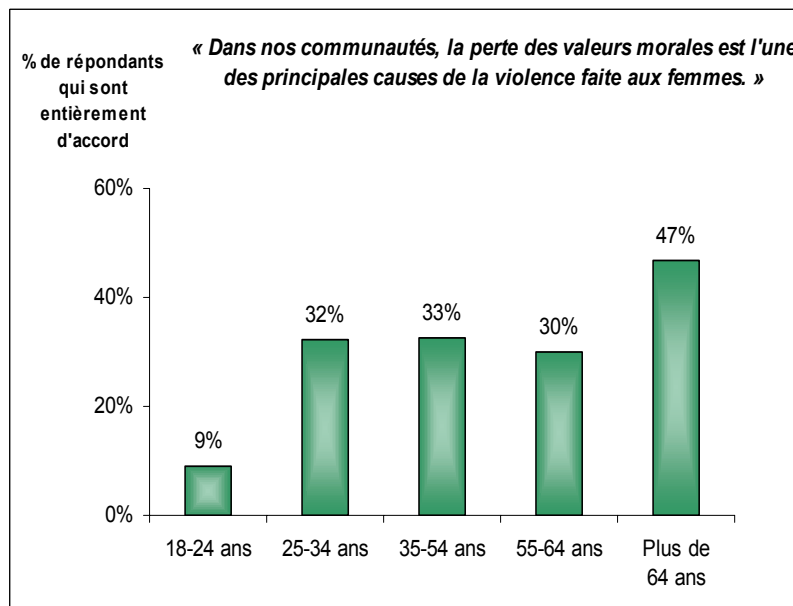


Des différences démographiques appréciables ont été observées en ce qui concerne les nombreuses causes de la violence envers les femmes qui ont été étudiées, particulièrement entre les différents groupes d'âge.

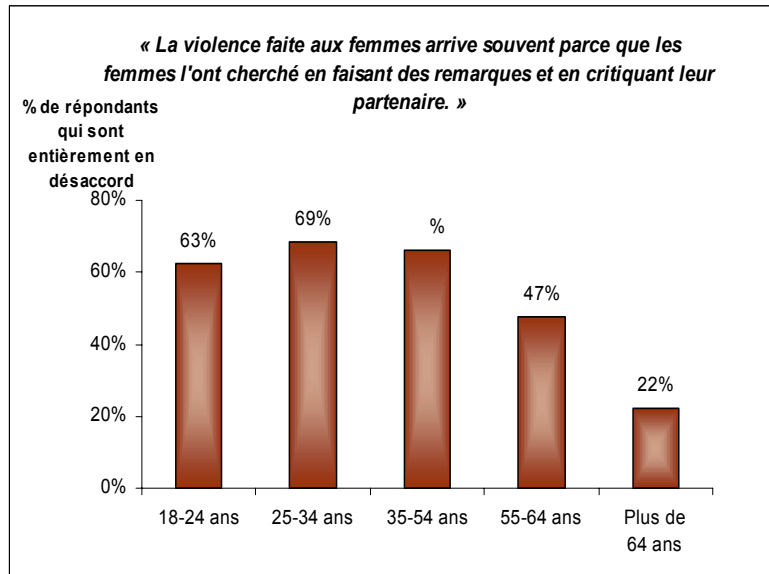
Plus la personne interrogée est âgée, plus elle a tendance à croire que la violence faite aux femmes est souvent le résultat d'une trop grande consommation d'alcool. En fait, 81 % des répondants de plus de 64 ans sont entièrement d'accord sur cet énoncé, comparativement à seulement 33 % des répondants du groupe des 18 à 24 ans.



Les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises de plus de 64 ans sont également cinq fois plus nombreux que ceux du groupe des 18 à 24 ans à être entièrement d'accord sur l'énoncé affirmant que la perte des valeurs morales est l'une des principales causes de la violence faite aux femmes dans nos collectivités.

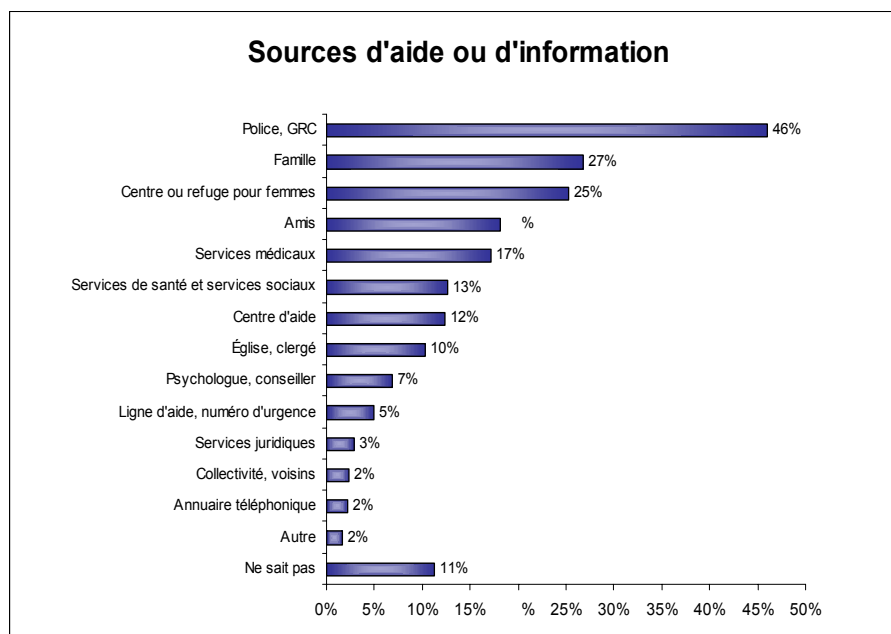


Cependant, les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises plus âgés ont l'impression que les femmes sont en partie responsables de la violence dont elles sont victimes. Moins du quart des répondants de plus de 64 ans sont entièrement en désaccord sur l'énoncé affirmant que les femmes « l'ont cherché en faisant des remarques et en critiquant leur partenaire ».



Section D : Connaissance des services existants

Lorsque nous avons demandé aux femmes à quel endroit elles iraient pour obtenir de l'aide ou de l'information si jamais elles étaient victimes de violence, près de la moitié ont répondu qu'elles communiqueraient avec la police ou la GRC. Une proportion de 27 % des répondantes feraient appel à un membre de la famille et 25 % se rendraient dans un centre ou un refuge pour femmes.



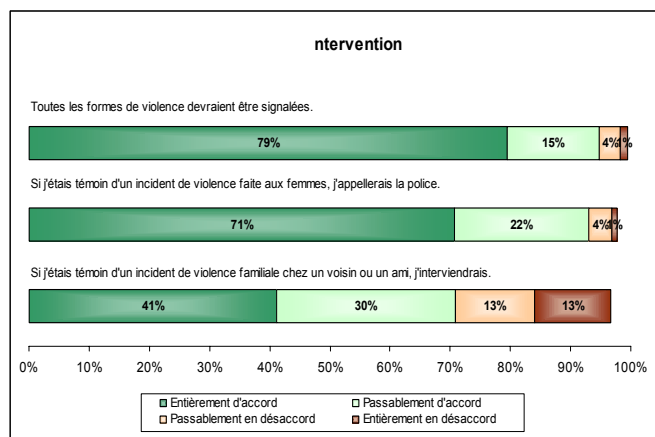
Section E : Prévention et intervention

Nous avons demandé aux personnes interrogées de nous dire ce qui, selon elles, pourrait être fait pour prévenir la violence faite aux femmes dans la province. La plupart des Néo-Brunswickois et des Néo-Brunswickoises croient qu'il faut renseigner davantage le public. Près du quart des répondants estiment qu'il faudrait offrir des services additionnels d'aide aux victimes, comme des services de conseils (12 %) et des refuges (7 %). Une autre proportion de 16 % de répondants croient qu'il faut adopter des lois plus rigoureuses et imposer des sanctions plus sévères (15 %) ou qu'il faut faire respecter davantage les lois en vigueur (2 %).

Stratégie de prévention	% de réponses (sans aide)
Éducation du public	42
Services d'aide aux victimes	22
Respect des lois et sanctions	16
Services sociaux	7
Communication, discussion ouverte	4
Aide, information sur les abus, maîtrise de la colère	4
Soutien accru de la part de la famille	3
Signalement accru des cas de violence	3
Bonnes valeurs morales, christianisme	3
Changement dans l'attitude des hommes	2
Traitement de l'alcoolisme et des problèmes de drogue	2
Implication du gouvernement	2
Mesures de sécurité accrues, cours d'auto-défense	1
Autre	4
Ne sait pas	26
Refuse de répondre	<1

Il est évident que le public juge que toutes les formes de violence envers les femmes devraient être signalées. En fait, plus de neuf répondants sur dix (95 %) estiment qu'il devrait en être ainsi. Bien que les femmes du Nouveau-Brunswick croient plus fermement que les hommes que toutes les formes de violence devraient être signalées (83 % des femmes sont entièrement d'accord, comparativement à 76 % des hommes), une très forte proportion d'hommes sont de cet avis.

La plupart des répondants (93 %) indiquent qu'ils appelleraient la police s'ils étaient témoins d'un acte de violence, ce qui confirme le fait que le public considère que toutes les formes de violence envers les femmes devraient être signalées. Ils sont toutefois moins portés à dire qu'ils interviendraient personnellement s'ils étaient témoins de violence familiale chez un voisin ou un ami, mais 70 % d'entre eux mentionnent qu'ils le feraient.



Conclusions

La criminalité, la violence et la sécurité se classent au troisième rang parmi les questions les plus importantes au Nouveau-Brunswick, précédées uniquement par celles relatives à l'économie et aux soins de santé. Une forte proportion de la population se dit préoccupée par les mauvais traitements infligés à des enfants (94 %), les mauvais traitements infligés aux personnes âgées (89 %), la violence faite aux personnes ayant une déficience (86 %), la violence faite aux femmes (86 %), la violence dans les fréquentations (80 %) et la sécurité personnelle et celle de la famille (61 %).

La violence physique est généralement la première forme de violence qui vient à l'esprit des gens lorsqu'il est question de violence faite aux femmes. Cependant, les répondants estiment que la violence émotive ou psychologique est plus courante que la violence physique, même s'ils ne pensent pas à cette forme de violence en premier lieu.

De façon générale, le public n'est pas bien informé au sujet des risques auxquels certaines classes sociales sont exposées. Les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises croient que la violence est plus courante dans les familles à faible revenu et dans les foyers où l'on a une vision plus traditionnelle du rôle de l'homme et de la femme. Cependant, ils sont indécis lorsque nous leur demandons s'ils croient que les femmes autochtones sont davantage victimes de violence, et leurs opinions sont partagées également lorsque nous leur demandons s'ils estiment que les personnes ayant une déficience sont plus à risque. De plus, les répondants ne sont pas très sensibilisés à la violence pendant la grossesse. En effet, 20 % des répondants sont indécis lorsque nous leur demandons s'ils croient que la violence physique faite aux femmes commence bien souvent pendant la grossesse, et 44 % des répondants ne sont pas d'accord sur cet énoncé.

Des différences considérables sont observées dans les attitudes à l'égard des femmes faisant partie de différents groupes démographiques. Les personnes plus âgées de la province ont généralement une vision plus traditionnelle du rôle de la femme, tout comme les personnes qui sont moins scolarisées et celles dont le revenu du ménage est moins élevé. Les personnes qui vivent dans certaines régions de la province, notamment celles qui habitent dans les régions du centre-nord et du nord du Nouveau-Brunswick, ont également une vision plus traditionnelle du rôle de la femme que les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises vivant dans les autres régions.

La personnalité et les attitudes de l'agresseur sont généralement considérées comme la principale cause de la violence envers les femmes. L'alcool ainsi que la perte des valeurs morales sont également considérés comme des facteurs importants du problème de violence à l'égard des femmes. Les répondants sont généralement en désaccord sur l'énoncé affirmant que les femmes « ont cherché » la violence en faisant des remarques et en critiquant leur partenaire.

Selon les opinions exprimées par les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises, il faudrait renseigner davantage le public pour enrayer le problème de la violence envers les femmes. La grande majorité des répondants estime que toutes les formes de violence faite aux femmes devraient être signalées (95 % des répondants sont d'accord). Cependant, les répondants sont moins portés à dire qu'ils interviendraient personnellement s'ils étaient témoins d'un acte de violence chez un ami ou un voisin (70 %), mais la plupart (93 %) signalent qu'ils appelleraient la police s'ils étaient témoins d'un acte de violence à l'égard d'une femme.

Annexe A

Questionnaire de sondage

Sondage attitudinal à propos de la violence faite aux femmes Sondage final

INTRODUCTION

A1. Bonjour/bonsoir, ici _____. J'appelle du Centre de recherche Décima. Nous effectuons un sondage pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick à propos de la sécurité communautaire. Puis-je vous poser quelques questions?

A2. Pour pouvoir déterminer auprès de quelle personne je dois effectuer le sondage, j'aimerais savoir combien (d'/de) <GENDR>s habitent au sein de votre foyer? (VOUS DEVEZ INCLURE LE RÉPONDANT ET TOUS LES ENFANTS. VEUILLEZ NOTER QU'UN FOYER EST DÉFINI COMME UN GROUPE DE PERSONNES QUI PARTAGENT LA MÊME ADRESSE ET UTILISENT LA MÊME CUISINE.)

_____ Nombre de personnes au sein du foyer

Aucune

(REMERCIEZ ET TERMINEZ)

Ne sait pas/ne s'en souvient pas

(REMERCIEZ ET TERMINEZ)

Refuse de répondre/pas de réponse

(REMERCIEZ ET TERMINEZ)

S'il n'y a qu'une seule personne, passez à la question A5. Sinon, poursuivez avec la question A3.

A3. Au sein de votre foyer, combien de ceux-ci/celles-ci sont âgé(e)s de 18 ans ou plus?

_____ Nombre de personnes âgées de 18 ans et plus

Aucune

(REMERCIEZ ET TERMINEZ)

Ne sait pas/ne s'en souvient pas

(REMERCIEZ ET TERMINEZ)

Refuse de répondre/pas de réponse

(REMERCIEZ ET TERMINEZ)

A4. Puis-je poser des questions à l'/la (GENDR) de votre foyer qui est âgé(e) de 18 ans ou plus et qui sera le (la) prochain(e) à fêter son anniversaire de naissance?

(SI LE RÉPONDANT N'EST PAS LE MÊME QUE LA PREMIÈRE PERSONNE À QUI ON A PARLÉ)
Bonjour/bonsoir, ici _____. J'appelle du Centre de recherche Décima. Nous effectuons aujourd'hui un sondage pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick à propos de la sécurité communautaire. Puis-je vous poser quelques questions?

A5. Je vais vous poser quelques questions sur la sécurité communautaire. Si vous ne voulez pas répondre à certaines questions, vous n'êtes pas obligé. Toutes vos réponses demeurent confidentielles et aucun résultat du sondage ne sera dévoilé de façon à pouvoir retracer vos réponses. Votre participation n'est pas obligatoire, mais elle est très importante pour que les résultats du sondage soient exacts.

Il est important que vous soyez seul pour répondre aux questions. Ainsi, vous pourrez être libre de répondre de la façon dont vous le désirez. Pouvons-nous parler sans être dérangés ou préférez-vous que je vous rappelle/que je revienne une autre fois où il nous sera possible de le faire?

OUI, CONTINUEZ L'ENTREVUE

NON, OBTENEZ UN RENDEZ-VOUS POUR EFFECTUER L'ENTREVUE

SECTION A : PRÉOCCUPATIONS À L'ÉGARD DE LA VIOLENCE

1. En ce moment, quel est l'enjeu le plus important au Nouveau-Brunswick? En d'autres termes, quel est l'enjeu qui vous préoccupe le plus personnellement?

Les soins de santé
 La formation scolaire
 Les impôts
 L'emploi/le chômage
 L'environnement
 L'économie
 La pauvreté/les sans-abri
 L'immigration
 La criminalité/la violence
 La violence familiale
 La violence faite aux femmes
 Autre (précisez) _____
 Ne sait pas
 Refuse de répondre

2. En général, dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par votre propre sécurité et par la sécurité de votre famille? Diriez-vous que vous êtes très préoccupé, assez préoccupé, pas très préoccupé ou pas du tout préoccupé?

Très préoccupé 4
 Assez préoccupé 3
 Pas très préoccupé 2
 Pas du tout préoccupé 1
 Ne sait pas 98
 Refuse de répondre 99

3. À l'endroit où vous habitez présentement, diriez-vous que le nombre de crimes avec violence a augmenté, a diminué ou est resté à peu près pareil au cours des deux ou trois dernières années?

Augmenté 3
 Diminué 1
 Resté à peu près pareil 2
 Ne sait pas 98
 Refuse de répondre 99

4. En général, dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par les types de violence suivants? Diriez-vous que vous êtes très préoccupé, assez préoccupé, pas très préoccupé ou pas du tout préoccupé à propos de....

- a) La violence faite aux femmes.
 b) Les mauvais traitements infligés à des enfants.
 c) Les mauvais traitements infligés aux personnes âgées.
 d) La violence faite aux personnes ayant une déficience.
 e) La violence dans les fréquentations.
-

5. À l'endroit où vous habitez présentement, diriez-vous que la quantité de chacun des types de violence suivants a augmenté, a diminué ou est restée à peu près pareille au cours des deux ou trois dernières années? Qu'en est-il du type de violence suivant?
- a) La violence faite aux femmes.
 - d) Les mauvais traitements infligés à des enfants.
 - e) Les mauvais traitements infligés aux personnes âgées.
 - d) La violence faite aux personnes ayant une déficience.
 - e) La violence dans les fréquentations.

SECTION B : PERCEPTIONS DU PUBLIC FACE À LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

6. Lorsque vous pensez à la violence faite aux femmes, quel type de violence vous vient d'abord à l'esprit?

Viol
 Agression sexuelle
 Violence physique
 Violence familiale
 Sévices émotionnels/violence psychologique
 Violence verbale
 Harcèlement sexuel
 Violence dans le milieu de travail
 Viol commis par une connaissance
 Violence dans les fréquentations
 Autre (précisez)
 Ne sait pas
 Refuse de répondre

7. Selon vous, qui commet la plupart des actes de violence faits aux femmes? Est-ce un étranger, une connaissance, un ami, un partenaire (comme un mari ou un copain) ou un ancien partenaire (comme un ex-mari ou un ex-copain)?

Étranger 1
 Connaissance 2
 Ami 3
 Partenaire (MARI, COPAIN, CONJOINT DE FAIT) 4
 Ancien partenaire (EX-MARI, EX-COPAIN) 5
 Ne sait pas 98
 Refuse de répondre 99

8. Selon vous, quelle est la forme de violence faite aux femmes qui est la plus courante au Nouveau-Brunswick? Est-ce la violence physique, l'abus sexuel, la violence émotive ou psychologique ou l'exploitation financière?

Violence physique 1
 Abus sexuel 2
 Violence émotive/psychologique 3
 Exploitation financière 4
 Ne sait pas 98
 Refuse de répondre 99

9. Selon vous, quel âge ont les femmes qui sont le plus souvent victimes de violence? Diriez-vous qu'elles ont moins de 18 ans, de 18 à 34 ans, de 35 à 50 ans ou plus de 50 ans?

Moins de 18 ans.....	1
De 18 à 34 ans.....	2
De 35 à 50 ans.....	3
Plus de 50 ans.....	4
Tous les groupes d'âges (DIT SUR UNE BASE VOLONTAIRE).....	5
Ne sait pas.....	98
Refuse de répondre.....	99

10. Êtes-vous entièrement d'accord, passablement d'accord, passablement en désaccord ou entièrement en désaccord avec chacun des énoncés suivants?
- La violence faite aux femmes se produit davantage dans les familles à faible revenu.
 - La violence faite aux femmes est plus fréquente chez les femmes autochtones.
 - La violence faite aux femmes est plus courante chez celles dont les cultures ont une vision plus traditionnelle du rôle de la femme et de l'homme.
 - La violence faite aux femmes est plus fréquente chez les femmes ayant une déficience physique ou mentale.
 - Les femmes enceintes sont rarement victimes de violence physique.
 - La violence physique faite à une femme commence souvent pendant que celle-ci est enceinte.
11. Je vais maintenant vous lire une série de situations qui peuvent se produire et j'aimerais que vous me disiez comment vous considéreriez cet incident. Veuillez me dire si vous considéreriez cet incident comme un crime, un incident sérieux (mais pas au point d'être un crime), un incident assez sérieux ou un incident pas du tout sérieux.
- Un père gifle sa fille de 6 ans au visage parce qu'elle a cassé un vase qu'elle n'avait pas le droit de toucher.
 - Un homme de 20 ans gifle sa petite amie parce qu'elle a flirté avec un autre homme dans un endroit public.
 - Un mari force sa conjointe à avoir des relations sexuelles avec lui.
 - Un homme de 40 ans gifle sa femme au visage après s'être disputé avec elle parce que celle-ci se plaignait qu'il ne faisait pas assez d'argent.
12. Êtes-vous entièrement d'accord, passablement d'accord, passablement en désaccord ou entièrement en désaccord avec chacun des énoncés suivants?
- Une femme a le droit d'exprimer son opinion, et ce, même si elle n'est pas d'accord avec son partenaire.
 - La violence physique qui a lieu dans les couples est une affaire privée qui devrait être réglée au sein de la famille.
 - Il est acceptable pour une femme de travailler à l'extérieur de la maison, et ce, même si la famille n'a pas besoin d'argent.
 - Les couples devraient partager les tâches ménagères à part égale si les deux personnes travaillent à l'extérieur de la maison.
 - Il est du devoir d'une femme de se soumettre à son partenaire.
 - Si une femme veut aller voir des parents ou des amis, elle doit avoir la permission de son partenaire.
-

SECTION C : CAUSES DE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

13. Selon vous, quelle est la cause de la violence faite aux femmes?

- L'abus d'alcool/la consommation d'alcool
- L'abus de drogues/l'utilisation de drogues
- La dépendance au jeu
- Le stress
- Le stress financier
- Le stress relié au travail
- La personnalité/le comportement de quelqu'un
- Les attitudes
- La perte/le manque de valeurs
- Les problèmes au niveau de la relation/du mariage
- L'infidélité
- Les problèmes familiaux
- Le style de vie familial
- Le fait d'être parent
- Les jeunes parents/les parents seuls
- L'historique familial
- L'hérédité
- L'historique familial en matière de violence
- Le fait d'être peu scolarisé
- L'ignorance
- Les problèmes de santé mentale
- La violence dans les médias
- Le manque de connaissances relatives aux services qui sont offerts/le fait de ne pas savoir où aller chercher de l'aide
- Autre (précisez) _____
- Ne sait pas
- Refuse de répondre

14. Êtes-vous entièrement d'accord, passablement d'accord, passablement en désaccord ou entièrement en désaccord avec chacun des énoncés suivants?

- a) Si une femme a déjà été victime de violence dans une relation, cela se produit habituellement de nouveau.
- b) La violence faite aux femmes est souvent le résultat d'une trop grande consommation d'alcool.
- c) Dans nos communautés, la perte des valeurs morales est l'une des principales causes de la violence faite aux femmes.
- d) La violence faite aux femmes arrive souvent parce que les femmes l'ont cherché en faisant des remarques et en critiquant leur partenaire.

SECTION D : CONNAISSANCE DES SERVICES EXISTANTS

Pour les femmes seulement

15. Si vous étiez un jour victime de violence, à quel endroit iriez-vous pour obtenir de l'aide ou des informations?

- Police/GRC
 - Services de santé et services sociaux
-

Services médicaux (hôpital, médecin, centre de santé)
 Centre d'aide aux victimes de viol et d'agression sexuelle
 Annuaire téléphonique/pages jaunes
 Église/clergé
 Psychologue/conseiller
 Services juridiques
 Autre (précisez) _____
 Ne sait pas
 Refuse de répondre

SECTION E : PRÉVENTION ET INTERVENTION

16. Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être fait pour prévenir la violence faite aux femmes dans la province du Nouveau-Brunswick?

Éducation du public
 Éducation des jeunes
 Services d'aide aux victimes
 Services de conseils
 Améliorer la qualité de vie/la situation de l'emploi
 Lois/sanctions plus sévères
 Autre (précisez) _____
 Ne sait pas
 Refuse de répondre

17. Êtes-vous entièrement d'accord, passablement d'accord, passablement en désaccord ou entièrement en désaccord avec chacun des énoncés suivants?

- a) Toutes les formes de violence faites aux femmes devraient être signalées.
- b) Si vous étiez témoin d'un incident de violence faite aux femmes, vous appelleriez la police.
- c) Si vous étiez témoin d'un incident de violence familiale chez un voisin ou un ami, vous interviendriez personnellement.

SECTION F : QUESTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Je n'ai plus que quelques questions à vous poser. Celles-ci nous aideront à analyser les résultats de ce sondage...

18. Parmi les catégories d'âge suivantes, pouvez-vous me dire à laquelle vous appartenez?

18-20 ans	1
21-24 ans	2
25-34 ans	3
35-44 ans	4
45-54 ans	5
55-64 ans	6
Plus de 64 ans	7
Refuse de répondre	99

19. Laquelle des catégories suivantes représente le mieux le revenu total avant impôts de votre foyer, c'est-à-dire le revenu de l'ensemble des personnes qui habitent au sein de votre foyer? Est-ce...?

Moins de 20 000 \$	1
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	2
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	3
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	4
Entre 80 000 \$ et 100 000 \$	5
Plus de 100 000 \$	6
Refuse de répondre	99

20. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez terminé?

Moins que la 9 ^e année	1
Quelques années d'études secondaires	2
Études secondaires terminées	3
Quelques années d'études collégiales, techniques	4
Études collégiales, techniques terminées	5
Quelques années d'études universitaires	6
Études universitaires terminées	7
Études supérieures (maîtrise, doctorat)	8
Refuse de répondre	99

21. Quel est votre état matrimonial? Êtes-vous...?

Célibataire (jamais marié)	1
Marié	2
Séparé	3
Divorcé	4
Veuf	5
Avec un conjoint de fait	6
Refuse de répondre	99

22. Laquelle des catégories suivantes vous décrit le mieux? Êtes-vous...?

Un salarié À TEMPS PLEIN (35 heures ou plus par semaine)	1
Un salarié À TEMPS PARTIEL (moins de 35 heures par semaine)	2
Une personne sans emploi pour l'instant	3
Une personne incapable de travailler	4
Un étudiant	5
Une personne au foyer	6
Un retraité	7
Refuse de répondre	99

23. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux le lieu où vous habitez présentement?

Une ville qui a une population de 100 000 habitants ou plus	1
Une banlieue d'une ville qui a une population de 100 000 habitants ou plus	2
Une ville ou une municipalité (ou une banlieue associée) qui a une population de 30 000 à 99 999 habitants	3
Une municipalité ou un village qui a une population de 10 000 à 29 999 habitants	4
Une municipalité rurale qui a une population de moins de 10 000 habitants	5
Une zone rurale comme une ferme ou une maison de campagne	6
Ne sait pas	98
Refuse de répondre	99

24. Dans quel pays êtes-vous né?

Canada.....	1
États-Unis.....	2
Algérie.....	3
Antigua.....	4
Argentine.....	5
Australie.....	6
Autriche.....	7
Bangladesh.....	8
Barbade.....	9
Belgique.....	10
Bermudes.....	11
Bosnie-Herzégovine.....	12
Brésil.....	13
Bulgarie.....	14
Communauté des États indépendants.....	15
Chili.....	16
Chine.....	17
Colombie.....	18
Costa Rica.....	19
Côte d'Ivoire.....	20
Croatie.....	21
Cuba.....	22
République tchèque.....	23
Danemark.....	24
République dominicaine.....	25
Équateur.....	26
Égypte.....	27
Salvador.....	28
Éthiopie.....	29
Finlande.....	30
France.....	31
Allemagne.....	32
Ghana.....	33
Grèce.....	34
Grenade.....	35
Guatemala.....	36
Guyana.....	37
Haïti.....	38
Hong Kong.....	39
Hongrie.....	40
Inde.....	41
Indonésie.....	42
Iran.....	43
Irlande.....	44
Israël.....	45
Italie.....	46
Jamaïque.....	47
Japon.....	48
Jordanie.....	49
Kenya.....	50
Corée du Sud.....	51
Koweït.....	52

Liban	53
Macédoine	54
Malaisie	55
Malte	56
Mexique	57
Maroc	58
Pays-Bas	59
Nouvelle-Zélande	60
Nigéria	61
Niue	62
Norvège	63
Pakistan	64
Pérou	65
Philippines	66
Pologne	67
Portugal	68
Roumanie	69
Arabie saoudite	70
Singapour	71
Slovénie	72
Afrique du Sud	73
Espagne	74
Sri Lanka	75
Sainte-Lucie	76
Saint-Vincent	77
Suède	78
Suisse	79
Syrie	82
Taiïwan	83
Thaïlande	84
Trinité-et-Tobago	85
Tunisie	86
Turquie	87
Ukraine	88
Émirats arabes unis	89
Royaume-Uni	90
Uruguay	91
Venezuela	92
Vietnam	93
Yougoslavie	94
Autre (précisez)	96
Ne sait pas	98
Refuse de répondre	99

SI LA RÉPONSE À LA QUESTION 24 N'EST PAS LE CANADA, POSEZ LA Q25. AUTREMENT, PASSEZ À LA Q26.

25. Depuis combien de temps habitez-vous au Canada?

Moins d'un an	1
1 ou 2 an(s)	2
De 3 à 5 ans	3
De 6 à 10 ans	4
Plus de 10 ans	5
Ne sait pas	98
Refuse de répondre	99

26. Êtes-vous...

Oui.....1

Non.....2

Refuse de répondre.....3

- a) Un membre d'une minorité visible?
- b) Une personne ayant une déficience?
- c) Un Autochtone?

ENTREZ

27. Le sexe

Homme..... 1
 Femme..... 2

28. Langue de l'entrevue

Anglais..... 1
 Français 2

29. Région géographique

Est..... 1
 Sud 2
 Centre-nord 3
 Nord 4
 Centre..... 5

30. Division de recensement/comté

Comté de Saint John 1
 Comté de Charlotte 2
 Comté de Sunbury 3
 Comté de Queens 4
 Comté de Kings 5
 Comté d'Albert 6
 Comté de Westmorland 7
 Comté de Kent 8
 Comté de Northumberland 9
 Comté de York 10
 Comté de Carleton 11
 Comté de Victoria 12
 Comté de Madawaska 13
 Comté de Restigouche 14
 Comté de Gloucester 15